

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

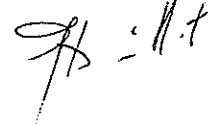
**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **9 octobre 2007**



**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**FORMATION CONTINUÉE DES INTERVENANTS SOCIO-ÉDUCATIFS : GESTION D'ÉQUIPE**

CODE DE L'U.F. (3)	98.31.43.0.35.S1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	903
--------------------	------------------	----------------------------------	-----

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

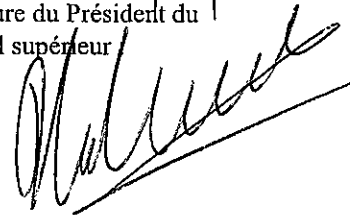
- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) qualification
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input checked="" type="radio"/>	Social	<input checked="" type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

9/10/07

Signature du Président du Conseil supérieur



**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Reprise en annexe n° 3 ..... de 1 page(s) (2)

**8. Programme des cours :** Repris en annexe n° 4 ..... de 1 page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 ..... de 1 page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 ..... de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 083143035S1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 902
--------------------------------	--------------------------------------

## 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du cours</u> (2)	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2) (5)	(2) (6)	(2)
Méthodologie de la gestion d'équipe	CT	F	40
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	8
		Total des périodes	48

## 12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 7-11-07

Signature :



(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

*Formation continuée des intervenants socio-éducatifs : gestion d'équipe*

ANNEXE 1

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières**

Destinée aux professionnels du secteur socio-éducatif occupant (ou souhaitant occuper) un rôle de responsable, cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'actualiser :

- des compétences d'organisation et de gestion des ressources humaines ;
- des compétences relatives à la mise en œuvre d'un projet pédagogique dans son environnement particulier.

*Formation continuée des intervenants socio-éducatifs : gestion d'équipe*

ANNEXE 2

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**Capacités**

- Exprimer oralement ou par écrit la synthèse d'un texte de nature professionnelle de minimum cinq pages A4 relatif à une problématique socio-éducative et sanitaire ;
- En faire un commentaire critique personnel.

**Titre(s) pouvant en tenir lieu**

Diplôme, brevet ou certificat de l'enseignement secondaire à orientation paramédicale, pédagogique ou sociale ou de l'enseignement supérieur à orientation médicale, paramédicale, psychologique, sociale ou pédagogique.

*Formation continuée des intervenants socio-éducatifs : gestion d'équipe*

ANNEXE 3

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas constituer de groupes de plus de 16 étudiants.

*Formation continuée des intervenants socio-éducatifs : gestion d'équipe*

ANNEXE 4

**PROGRAMME DU COURS**

L'étudiant sera capable :

- de préciser ses besoins en compétences en lien avec son contexte de travail particulier ;
- d'exposer les grandes lignes du projet pédagogique de son organisation et de brosser les récentes évolutions du secteur concerné ;
- de reconnaître les facteurs et les procédures favorisant la gestion des ressources humaines notamment :
  - \* la communication dans l'équipe,
  - \* la gestion des conflits,
  - \* la mise en œuvre du projet pédagogique,
  - \* le partenariat et le travail en réseau,
  - \* les profils de fonction ;
- de repérer ses modes d'action privilégiés en tant que responsable et d'en mesurer l'impact ;
- de développer ses habiletés pratiques et sa capacité d'auto-évaluation en ce qui concerne la gestion d'équipe.

*Formation continuée des intervenants socio-éducatifs : gestion d'équipe*

ANNEXE 5

**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, à partir d'une situation concrète de gestion d'équipe :

- de repérer parmi les facteurs suivants : communication, gestion des conflits, projet pédagogique et/ou partenariat au moins deux éléments susceptibles d'être améliorés ;
- de proposer pour chacun d'eux des pistes d'amélioration et les procédures de gestion à mettre en œuvre.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau d'intégration des différents outils présentés,
- la rigueur de l'analyse,
- la pertinence des propositions émises en cohérence avec ses ressources personnelles,
- la qualité des travaux présentés.

*Formation continuée des intervenants socio-éducatifs : gestion d'équipe*

ANNEXE 6

**CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.